

Maraîchage : une centaine d'emplois proposés à Bouaye

Retrouvez la semaine prochaine
notre supplément gratuit

FORMATION

le **Courrier**
du Pays de Retz

TROUVER SA
FORMATION
INITIALE & CONTINUE

Demandez-le à votre marchand de journaux

actu.fr

le Courrier du Pays de Retz

L'hebdomadaire du Sud-Loire Fondé en 1844 à Paimbœuf
Vendredi 7 janvier 2022 - N° 3903
Tél. 02 51 74 00 30 - 1,70€ - Mail : lecourrierdupaysderetz@publihebdo.fr

CASINO PORNICHET

BONNE ANNÉE 2022
Le Casino de Pornichet vous souhaite une excellente année !

CASINO - RESTAURANT - ÉVÉNEMENTS
WWW.CASINOPORNICHET.COM

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09-74-75-13-13 (APPEL NON SURTAXÉ).

DES HABITANTS S'INDIGNENT À PORNIC

P.16

Des arbres abattus pour un projet immobilier



DÉFI SPORTIF

P.3



À l'assaut des Alpes en traîneau

PORNIC
On a testé pour vous le Quiz boxing

P.7

ROUANS
Ils font revivre les anciennes vignes

P.23

PORNIC
La population a doublé en 50 ans

P.9

Audiences **actu.fr** Loire-Atlantique

plus d' → **3,8 MILLIONS** DE VISITES PAR MOIS* →

Merci à tous

Nouveau record !

* (Octobre 2021 Source Google Analytics)

en Loire-Atlantique

+ de 85 000 abonnés

sur



Mémento

Rédaction

JOURNALISTE :
Marion Vallée
tél. 06 15 19 26 37
courriel : marion.vallee@publihebdos.fr

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE :

Pornic : Marc Le Liepvre, 06 50 36 22 48, marc.leliepvre44@orange.fr
Pornic et La Bernerie en Retz : Albert Guillemer, 06 24 52 32 86, albert.guillemer@gmail.com
Chauvé : Lydia Chauvin, 06 28 15 92 95, lydgchauvin@laposte.net
Préfailles, La Plaine sur Mer : Contacter Marion Vallée, 06 15 19 26 37, marion.vallee@publihebdos.fr
Saint-Michel Chef Chef : Stéphanie Guiho, 06 67 62 30 69, stephanieguiho@yahoo.fr
Les Moutiers en Retz : Jean-Philippe Le Bras, 06 60 92 11 11, jplebr@gmail.com

Publicité

Fanny Robert, fanny.robert@hebdoscom.com, 06 15 19 29 56



Le maire de Pornic : « Le PLU de 2022 ou 2023 sera beaucoup plus restrictif, je le souhaite. Mais en attendant, on doit appliquer le PLU de 2011. »

La PHOTO de la semaine



Chauvé. Jocelyne de Chauvé, a cueilli une coulemelle XXL, le 4 janvier 2022. Sa circonférence de 64cm et son diamètre de 26cm lui confèrent un caractère exceptionnel en cette période de l'année.

URBANISME. À Pornic, plus de 30 arbres abattus pour des logements

À Pornic, boulevard de l'Océan, cinquante logements vont être construits à la place de la maison d'enfants des Cèdres bleus. L'ancien parc arboré en a pris un coup.

PORNIC

C'était prévu... Mais cela n'empêche pas de créer l'émotion. Depuis lundi 3 janvier, les machines ont commencé à abattre la plupart des arbres qui composaient cet espace boisé de 4 500 m², situé au 11 du boulevard de l'Océan à Sainte-Marie à Pornic.

Il s'agit de l'ancien parc boisé de la maison d'enfants à caractère social (Mecs), Les Cèdres bleus, qui a déménagé il y a un an dans un nouveau bâtiment, rue du Moulin du sang.

La congrégation des Sœurs de l'Immaculée, qui en était propriétaire, a décidé de s'en séparer en décembre 2017. Filiale de la Caisse des dépôts et consignations, l'acade Promotion a pu acheter les bâtiments et le parc arboré qui les entoure, pour y construire cinq bâtiments, représentant cinquante logements au total, dont une partie à caractère social.

Les travaux viennent donc d'être lancés. L'Association de défense de la rive et du littoral de Pornic (ADRP), qui avait

attaqué le permis de construire en 2019, mais avait été déboutée, dénonce la suppression de 34 arbres. Seuls 6 sont restés debout.

« Récemment, les destructions de surfaces boisées ont touché 4 000 m² sur le boulevard de l'Océan, 629 m² sur la rue Neptune, et bientôt 887 m² sur l'avenue de la Noëveillard, 1 500 m² sur la rue Guynemer... énumèrent les membres de l'ADRP. Toutes ces surfaces arborées détruites sont le résultat de permis de construire accordés à des promoteurs immobiliers ou à des particuliers lors de divisions de parcelles. À chaque fois, l'argument souvent très contestable du mauvais état sanitaire des arbres est avancé pour légitimer ces abattages et donc délivrer des permis. Plus de 5 hectares d'espaces boisés, pourtant significatifs, mais non protégés, sont menacés de disparition dans un proche avenir. »

L'actuel Plan local d'urbanisme (PLU) de 2011, encore

en vigueur pour quelques mois, « beaucoup trop permissif, fournit malheureusement le cadre légal favorisant ce phénomène. Les mesures conservatoires prises par la mairie au cours des années précédentes pour limiter la catastrophe de ces divisions de parcelles ont été par trop frileuses pour pouvoir véritablement l'endiguer. »

Selon l'ADRP, le nouveau PLU de 2022 devra marquer « une rupture forte en intégrant la nouvelle réglementation nationale limitant l'artificialisation des sols et en protégeant les espaces boisés ou espaces verts encore vierges afin que cette érosion continue année après année ne soit plus possible. »

« Ces arbres n'étaient pas classés »

Jean-Michel Brard, le maire de Pornic, présent sur place lundi 3 janvier avec le président de l'association de protection du quartier et un membre de l'ADRP, reconnaît : « Le PLU 2011 permet un certain nombre de choses. On a baillé pour protéger le bâtiment principal qu'il voulait d'abord raser, et puis sur la partie arborée, qui n'a jamais été entretenue par les sœurs; il y a eu des diagnostics faits par des professionnels. Les arbres étaient dans un état sanitaire médiocre pour certains et intéressants pour d'autres. On s'est appliqué dans le projet de construction et de vente de cette congrégation à travailler pour la protection

de ce qu'on pouvait protéger. Parce qu'encore une fois, ces arbres-là n'étaient pas classés et que les droits permettaient aux sœurs de faire. »

Il y a eu un travail des élus d'essayer de protéger au maximum, ce qui fait qu'il y a eu 6 arbres en tout qui ont été classés d'intérêt et qui sont protégés. Ils ne seront donc pas abattus.

« On est bien dans le cadre réglementaire, même si c'est difficile à vivre »

Jean-Michel Brard souligne : « Il y a les textes de loi, règlements et je suis bien obligé d'appliquer ceux qui sont en cours. Le PLU de 2022 ou 2023 sera beaucoup plus restrictif, je le souhaite. Mais en attendant, on doit appliquer le PLU de 2011. Il y a d'ailleurs eu une procédure judiciaire qui n'a pas abouti à plus de protection. »

Le maire ajoute : « On est bien dans le cadre réglementaire, même si c'est difficile à vivre. On a aussi les services de l'État et un cadre législatif qui dit qu'on n'a plus le droit de s'étaler sur les zones agricoles, qu'il faut qu'on accueille plus de monde, qu'il ne faut pas imperméabiliser et qu'il faut monter en hauteur. Lorsqu'on prend toutes les lois les unes derrière les autres, toutes sont très cohérentes. Sauf que lorsque vous les additionnez pour toutes les respecter, on arrive à ce qui se passe ici. À un moment, je ne sais pas faire... »



l'acade Promotion compte construire cinq bâtiments, soit cinquante logements au total, dont une partie à caractère social.

Express

Unafam. Permanence sur tout le département de Loire-Atlantique. Rencontre. L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, organise un accueil téléphonique et prise de rendez-vous proche de chez vous, assurés par une équipe de bénévoles de l'association, formés à l'écoute des familles et dans le respect de la confidentialité. Jusqu'au jeudi 30 juin, 9 h à 19 h. Gratuit. Contact : 02 51 83 17 73, 44@unafam.org, http://www.unafam.org

UFC que choisir. Permanence. Uniquement sur rendez-vous. UFC que choisir vous conseille et vous défend sur tous vos litiges de consommation. Prendre rendez-vous par téléphone de 9 h à 12 h 30 ou 14 h à 17 h. Jeudi 13 janvier, 14 h à 17 h, Pornic agglo Retz, 2, rue du Docteur-Ange-Guépin. Réservation : 02 51 74 07 16. Contact : 02 40 22 00 19, contact@saintnazaire.ufcquechoisir.fr, https://saintnazaire.ufcquechoisir.fr

Pornic

Deux fois plus d'habitants en cinquante ans

Lire en page 8